



# Trop perçu de loyer par le propriétaire et harcèlement psy

Par **Mallaury**, le **01/10/2017** à **20:54**

Bonjour, le propriétaire à retourner le cerveau à ma voisine en lui faisant croire qu'elle lui donner pas plus qu'elle le devait alors que c'est bien le cas.

J'ai calculé elle lui donne 7€ de trop par mois ce qui sur 5 ans fait 420€ de trop perçu

Comment se faire rembourser ?

Elle est également victime de harcèlement psychologique par ce propriétaire (obligation de lui faire entretenir la verdure alors que ce n'est marqué nul part contre quoi si elle ne le fait pas il fera augmenté les loyers, venir à n'importe qu'elle heure, lui poser des questions qui la mette mal à l'aise) elle a peur de faire des démarches..

Comment dénoncer cette pratique ?

Merci pour vos réponses